



Rapport d'activité 2023



“

Dans la vie de chaque association, il y a des moments importants qui marquent de nouvelles étapes. 2023 sera une année qui va compter dans l'histoire de notre fédération. Avec la présidence du réseau européen de LEADER, ELARD depuis le 1er janvier et un développement historique de l'équipe technique et des missions de la fédération, 2023 est une année de transition et de reconnaissance pour Leader France.

2023 : Une année de reconnaissance et de transition

Une année de transition car le développement de notre fédération nous impose de nouveaux défis et enjeux qu'il faudra maintenir les prochaines années.

Une année de reconnaissance car, plus que jamais, Leader France est devenu un interlocuteur incontournable des décideurs européens, nationaux et régionaux sur la mise en œuvre des politiques européennes en faveur des territoires ruraux.

Notre travail de lobbying auprès des décideurs régionaux, français et européens, souvent dans l'ombre, et d'appui des territoires rappelle l'importance d'un réseau dédié à LEADER qui dispose d'une expertise des fonds européens en faveur des territoires ruraux.

Leader France, est un trait d'union entre l'Europe, le national et le local, entre les institutions européennes, les autorités de gestion et les territoires.

Les projets continuent et s'enrichissent

Pour accompagner le développement de notre fédération, Leader France développe de nombreux projets et de nouveaux partenariats. Pour développer la formation des GAL et les coopérations européennes, Leader France mène plusieurs programmes Erasmus + et projets en lien avec le Réseau Rural National mettant les acteurs du programme LEADER au centre de ces projets thématiques.

L'accompagnement des GAL s'amplifie

La richesse du programme Leader découle de sa méthodologie mais aussi de la force de son réseau.

Une des principales missions de notre fédération est de favoriser la mise en réseau de l'ensemble des territoires engagés dans LEADER et de les accompagner au mieux, grâce à des formations ou des outils dans la mise en œuvre du programme.

Le présent document est un fidèle témoin de notre mobilisation et de nos actions.

Vous pouvez compter sur notre détermination pour continuer à œuvrer pour cette programmation et poursuivre notre engagement pour l'Europe et les ruralités.

Les missions de la fédération

METTRE EN RESEAU

Leader France se mobilise pour consolider le réseau des GAL et les partenariats des acteurs régionaux et nationaux de la démarche LEADER.

REPRESENTER

Leader France représente les GAL dans les instances nationales et européennes et les accompagne dans la mise en œuvre du programme LEADER.

DEFENDRE

Leader France défend la place du développement rural dans les politiques européennes et la démarche du développement local mené par les acteurs locaux.

Notre raison d'être :
Etre le porte-voix des GAL et le seul réseau dédié à LEADER

FORMER

Leader France développe, en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, une offre de formation complète spécifique à LEADER à destination de tous les acteurs de la démarche.

INFORMER

Leader France multiplie les supports de communication pour diffuser toutes les informations sur le programme LEADER, et plus généralement, sur l'Europe et les ruralités et être le principal centre de ressources pour les acteurs des territoires.

VALORISER

Leader France est le seul réseau qui valorise les réussites du programme sur les territoires notamment à travers diverses publications, visites officielles et événements organisés tout au long de l'année.



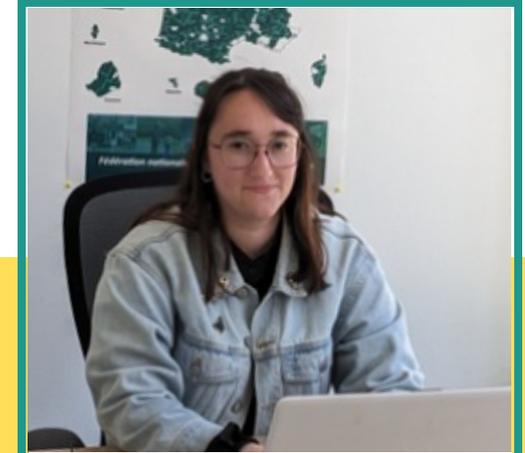
Alexis LEBRAT

Secrétaire général



Elodie FAVARA

Chargée de missions administratives et financières



Adeline HAMEL

Chargée d'animation du réseau GAL et de sensibilisation aux dispositifs de l'ANCT



Marie PERMINGEAT

Coordinatrice ELARD pour la présidence française



Aude BOURGEOIS

Chargée de mission affaires européennes



Hafsa YAMIN

Chargée de projets coopération



Eva GUELHO

Chargée de communication



Thibaut
GUIGNARD



Irène
TOLLERET



Hafidhou
ABIDI MADI



Gérard
LANDEMAINE



Roselyne
BIENVENU



Victor
PROVOT



Claudie
VETRO



Bertrand
TREPO



Sabrina
CAIRE



Yves
TARTINVILLE



Roland
BERNIGAUD



Nathalie
REGOND PLANAS



Quentin
LEGOUY



Sophie
PANTEL



Fredy
POIRIER



Abderhamane
GUERZOU



François
GALABRUN

Notre plaidoyer en France

Leader France défend et souligne la plus-value du programme Leader et sa place au sein des politiques européennes notamment lors de ce début de programmation 2023-2027 et les réflexions initiales sur l'avenir post 2027.

Si la mission première de notre fédération est le programme Leader, nous travaillons, plus généralement sur la place des ruralités dans les politiques communautaires. Engagé pour défendre les fonds européens pour les territoires ruraux, Leader France a également pour objectif de sensibiliser et former les acteurs des territoires ruraux aux opportunités des fonds et des programmes européens.

Notre travail de lobbying auprès des décideurs régionaux, français et européens, souvent dans l'ombre, et d'appui des territoires rappelle l'importance d'un réseau dédié à LEADER qui dispose d'une expertise des fonds européens en faveur des territoires ruraux.



Notre plaidoyer en Europe

Leader France est aussi fortement mobilisé au niveau européen dans le cadre des travaux du Parlement européen et de la Commission européenne aussi bien concernant le programme de développement rural LEADER que l'ensemble des politiques européennes de la ruralité telles que le Pacte rural européen, le rapport sur la cohésion européenne ou les différents rapports sur LEADER.

A travers la présidence d'ELARD, nous sommes activement engagés dans les discussions pour défendre les intérêts du développement local mené par les acteurs locaux et particulièrement de LEADER.

Comment fait-on du lobbying ?

Le lobbying ou plaidoyer est le fruit d'un long travail de l'ombre. Cela passe par une veille de tous les textes européens et français, la production de notes et de propositions et la rencontre avec les principaux acteurs.

Cette année, Leader France a poursuivi son travail notamment avec le Gouvernement français dans le cadre des travaux de France ruralités mais également avec les parties prenantes dans les principales institutions européennes.

Leader France s'engage pour être le trait d'union entre l'Europe, le national et le local, entre la commission, les autorités de gestion et les territoires.

Congrès National 2023, retour en images



Leader France a organisé le Congrès National des Groupes d'Action Locale les 16 & 17 octobre 2023 au Théâtre du Grand Briançonnais à Briançon.



Ce rendez-vous a été l'occasion de rassembler tous les acteurs engagés dans le programme, d'échanger sur les enjeux de la programmation 2023-2027.

150
participants

6

ateliers animés par
des partenaires et
des animateurs de
GAL



Ce Congrès a aussi permis la visite de plusieurs projets financés par le programme LEADER sur les territoires du Grand Briançonnais.



Différents ateliers ont été proposés aux participants pour échanger sur les bonnes pratiques.



En amont du Congrès une réunion InterGAL a permis d'échanger avec l'ensemble des GAL de la Région Sud sur la mise en œuvre régionale de LEADER.

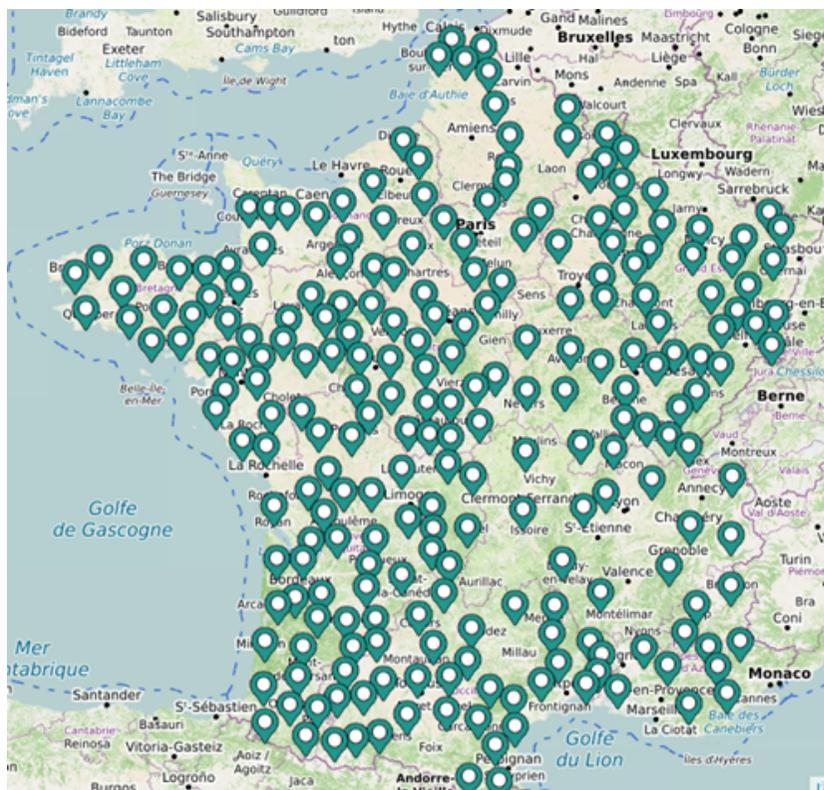
De nouveaux outils à disposition des GAL

Carte des GAL 2023-2027

Leader France a réalisé, comme pour la programmation précédente, une première carte des Groupes d'Action Locale français. Cette carte interactive est disponible depuis octobre sur notre site internet.

Elle a pour objectif de communiquer sur les territoires LEADER avec un accès simplifié aux informations essentielles sur la mise en œuvre de LEADER dans chaque territoire.

Fruit d'un travail participatif, elle sera complétée au fil des sélections des GAL.



Ouverture de la plateforme d'échanges



Une des principales missions de notre fédération est de favoriser la mise en réseau de l'ensemble des territoires engagés dans LEADER et de les accompagner au mieux, grâce à des formations ou des outils dans la mise en œuvre du programme.

C'est pourquoi, en complémentarité des outils d'échanges régionaux, Leader France a lancé au mois de juin une plateforme d'échanges nationale à destination de l'ensemble des Groupes d'Action Locale, adhérents ou non à notre fédération. Aujourd'hui, la plateforme compte plus de 250 inscrits !

Cette plateforme, évolutive en fonction des utilisations et des attentes, doit permettre de favoriser la mise en réseau des GAL au niveau national pour :

- Discuter de tous les sujets relatifs à la mise en œuvre de LEADER entre les territoires ;
- Poser des questions et trouver des réponses ;
- Echanger tout type de supports entre techniciens de GAL de différentes régions.

Des événements pour valoriser LEADER

Visite d'étude LEADER vu de Bruxelles



Pour marquer le début de la programmation 2023-2027 et comprendre la vision du programme LEADER par les différentes institutions européennes, Leader France a organisé au mois de juin une visite d'étude "LEADER vu de Bruxelles". Plus de 70 représentants de GAL français étaient présents pour échanger avec les interlocuteurs européens et découvrir le fonctionnement des institutions de l'intérieur.

Au programme de ces deux jours :



- Visite et présentation du Parlement européen ;
- Echanges sur le programme LEADER avec la Commission européenne et le Parlement européen ;
- Visite et présentation du Comité européen des Régions ;
- Echanges sur le programme LEADER avec les réseaux européens.

Visite des élus de GAL à Bruxelles sur le thème de la ruralité



A l'invitation de la représentation de la Commission européenne en France et de Leader France, douze présidents de GAL ont participé pendant deux jours les 29 et 30 mars à des temps d'échanges avec la Commission européenne sur le thème de la ruralité.

Cette rencontre a permis d'échanger sur différents sujets : l'information européenne en France pour les Maires et décideurs locaux par la représentation de la Commission européenne en France, la ruralité dans la nouvelle PAC, la vision à long terme pour les zones rurales de l'Union Européenne, les financements européens pour les projets locaux dans le monde rural ...

Des actions pour les acteurs des territoires

Notre offre de formations avec le CNFPT



En 2023, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale et Leader France ont poursuivi leur partenariat pour former les agents des GAL à travers des formations spécifiques intégrées au catalogue du CNFPT permettant la reconnaissance de ces formations dans le parcours professionnel.

Plus d'une centaine de participants ont ainsi participé à des formations à Belfort, Strasbourg, Pointe-à-Pitre, Saint-Laurent du Maroni et à Basse Terre. Parallèlement, plus de 300 personnes ont participé au MOOC Leader.

Programme des formations :



- L'animation et la gestion d'une démarche territoriale européenne ;
- Les bases du montage et de la gestion de projets LEADER ;
- L'évaluation et la communication sur son programme LEADER ;
- Module spécifique pour les territoires ultramarins : Animer, gérer et élaborer un programme LEADER ;
- Formation virtuelle : Les bases du montage et de la gestion de projets LEADER ;

Partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires



Depuis 2021, Leader France et l'ANCT développe un partenariat sur la thématique "Europe & Ruralités". Cette année, ce partenariat s'est formalisé par :

- La participation à l'ANCTour au palais des Congrès de Paris au cours duquel Leader France a animé un atelier pour expliquer les opportunités des fonds européens et notamment de LEADER pour les territoires ruraux, leur articulation avec l'agenda rural et le Pacte rural européen ;
- La participation à de nombreux événements en France et en Europe pour présenter l'Agenda rural français ;
- L'organisation de différents webinaires notamment dans le cadre du club des "Petites villes de demain" et avec les sous-préfets pour présenter les fonds européens et LEADER ;
- La publication de livrets qui présentent des bonnes pratiques en matière d'articulation des dispositifs de l'ANCT et de LEADER.

Des projets de coopération européenne



Le projet EPLD

Le projet Erasmus+ EPLD (Projet européen pour la démocratie locale en Serbie, France et Estonie) est un projet Erasmus + qui vise à échanger sur les bonnes pratiques entre partenaires français, estoniens et serbes, en termes de mobilisation des acteurs locaux européens et permettre aux réseaux partenaires de se structurer.

Le projet s'est formalisé cette année par l'organisation de trois mobilités en France, en Estonie et en Serbie.

Les délégations françaises étaient composées de représentants élus et techniciens de GAL. Près de 15 participants issus des GAL ont ainsi pu participer à des échanges avec les partenaires, des visites de terrain de projets financés par LEADER.

Le projet TALE



En 2023, Leader France est partenaire du projet TALE (Take the Lead in the EU elections), financé par le Parlement européen, qui est mis en œuvre dans des sept pays : la Bulgarie, l'Italie, l'Autriche, le Portugal, la Slovénie, la Croatie et la France. Ce projet a pour objectif d'encourager et de faciliter la participation active des jeunes citoyens européens à la construction d'une démocratie européenne dynamique.

Après un appel à candidatures ouvert au public, Leader France a ainsi sélectionné en septembre dernier huit jeunes "agents du changement" qui ont participé à une série de formations en ligne afin de les accompagner pour organiser des événements en 2024 de sensibilisation aux élections européennes. Une première réunion a eu lieu en Guadeloupe au Campus du Camps Jacob en septembre dernier.

Le projet DROM

Cette année, Leader France a lancé un nouveau projet Erasmus + : DROM - Développer l'engagement européen dans les régions d'Outre-mer.

Ce projet de coopération est un projet transnational ciblant les GAL des régions ultrapériphériques de France, d'Espagne et du Portugal.

Dans le cadre ce projet, qui se déroulera tout au long de 2024, trois mobilités et des webinaires thématiques seront organisés pour l'ensemble des GAL des régions ultrapériphériques.

Ce projet doit permettre d'alimenter un recueil d'expériences et de bonnes pratiques et de formuler des recommandations pour faciliter l'accès aux fonds européens dans les régions ultrapériphériques.



Une approche spécifique pour les Outre-mer

En 2023, Leader France a mené un travail spécifique à destination des territoires ultramarins engagés dans le programme LEADER. Pour cette programmation, cela concerne près de 20 GAL en Martinique, Guadeloupe, Mayotte, Guyane et à La Réunion.



Une offre de formation spécifique

Leader France a étendu l'horizon de ses formations aux territoires ultramarins avec la création d'une offre de formation spécifique organisée sur une semaine qui regroupe l'ensemble du cycle organisé dans l'héxagone.

Trois formations financées par le CNFPT ont été menées en 2023 en Martinique, en Guadeloupe et en Guyane pour former les techniciens des GAL mais également les agents des collectivités et des autorités de gestion sur le montage et le gestion de projets LEADER, l'animation et la communication. Plus de 60 agents ont été formés par notamment des techniciens du groupe expert de Leader France.

L'organisation d'événement pour sensibiliser les agents et élus aux fonds européens

A l'occasion des formations en Guadeloupe et en Martinique, Leader France a organisé, en partenariat avec le Conseil régional de Guadeloupe et le CNFPT de Martinique, deux conférences sur la thématique "Europe des territoires : Quelles opportunités financières?". L'objectif de ces conférences était d'accompagner les élus et leurs agents présents à appréhender les différents dispositifs de financement européen. Ces manifestations ont permis de présenter les premiers éléments utiles et pratiques sur l'ensemble des dispositifs européens pouvant être mobilisés. Près de 150 élus et agents ont participé à ces deux conférences à Pointe-à-Pitre et Basse-Terre.

Regards croisés sur le développement rural français

Au premier semestre 2023, Leader France a mené une étude pour le compte de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires intitulé "Regard croisés sur le développement rural français" concernant les contributions du FEADER aux objectifs de l'Agenda rural et notamment de la mesure 19 "LEADER" dans le cadre des travaux du réseau Rural Français.

Les enjeux de l'étude

Cette étude a permis d'estimer quantitativement et qualitativement la mobilisation du FEADER sur des enjeux clés liés à l'Agenda rural lors de la programmation qui s'achève. Au-delà des montants FEADER alloués au développement rural sur la programmation 2014-2022, cette étude a pris en compte la nature des projets financés et des politiques publiques de développement rural et a analysé leurs articulations. Cette étude permet également de mesurer l'impact de LEADER sur les territoires ruraux et de faire des propositions concrètes pour articuler LEADER aux mesures et financements de France Ruralités.

Numérique, mobilité, jeunesse, services publics, accès aux soins, aide au vieillissement, petits commerces : Cette étude démontre les utilisations du FEADER 2014-2022 sur ces enjeux clés de l'Agenda rural, feuille de route du gouvernement français en faveur des territoires ruraux.

Les principaux chiffres de l'étude



5 mesures du FEADER étudiées



73 mesures de l'Agenda rural français étudiées



20 545 dossiers engagés dans le cadre de la mesure 19



29 563 dossiers engagés dans le cadre des mesures étudiées



917 346 626 € : Montant FEDER engagés pour le développement rural en 2014-2022



1 118 533 654 € : Montant FEADER engagés pour le développement rural en 2014-2022

Une communication spécifique sur LEADER

Recueil d'expériences Leader

A l'occasion de la fin de la programmation 2014-2022, Leader France a publié un recueil d'expériences sur la mise en œuvre de LEADER en France. Plus qu'une simple compilation de projets, le recueil, intitulé « LEADER : Un programme européen au service des ruralités » est un véritable plaidoyer sur l'importance de ce programme européen pour les territoires ruraux en France.

Imprimé à plus de 5000 exemplaires, ce recueil a été envoyé à l'ensemble des acteurs européens, nationaux et régionaux.



Chiffres clés de notre communication

 **FACEBOOK** 

1.2k likes
1.4k abonnées

 **LINKEDIN** 

1.8k abonnés

 **SITE INTERNET**

40 000 utilisateurs
60 000 pages vues

 **NEWSLETTER**

1070 destinataires
15 newsletters

La présidence d'ELARD

Depuis le 1er janvier 2023, Leader France assure la présidence du réseau européen des réseaux ELARD pour une période de deux ans.

La première année de la présidence a été marquée par les nombreux travaux au niveau européen dans le cadre de la vision à long terme et l'évaluation de LEADER et par l'organisation du premier Congrès européen des GAL par ELARD.

Défense des intérêts du LEADER-DLAL dans les politiques Européennes

Dans le cadre de la réflexion des politiques européennes post 2027, ELARD joue pleinement son rôle d'expertise sur LEADER et le développement rural dans le cadre des travaux sur la vision à long terme des zones rurales.

ELARD est notamment :

- Représentant de la société civile des ruralités au sein du comité de pilotage du réseau PAC Européen et membre de l'assemblée générale du réseau, et représentant européen de LEADER dans le sous-groupe LEADER du réseau européen PAC ;
- Représentant dans deux groupes de Dialogue de la Société Civile de la DG AGRI : climat et environnement, Plans stratégiques de la PAC ;
- Représentant des acteurs des ruralités dans le groupe de coordination du Pacte Rural ;
- Co président du Parlement rural européen.

En plus de ces représentations, ELARD travaille activement à développer son plaidoyer sur LEADER et le DLAL dans le futur des politiques européennes.



Structuration du réseau

Une partie significative du travail de cette année a consisté à professionnaliser le réseau ELARD, avec la mise à disposition d'une salariée par réseau assurant la présidence : Refonte des statuts, élargissement du réseau des membres, etc.

Animation du réseau

Dans le cadre du début de la programmation 2023-2027, ELARD est un observateur attentif des 32 réseaux membres issus de 29 pays européens et du voisinage européen avec à la fois un rôle de facilitateur, de coordinateur d'information et représentants.

Grâce à ces actions, aux nombreuses participations à des conférences et réunions, aux séminaires organisés en Suède et en Espagne et à Strasbourg, la présidence française a permis de faire vivre le réseau européen et de le positionner comme un acteur incontournable au niveau européen.

La plus value de la présidence française

Présider le réseau ELARD pour deux ans permet à Leader France d'être omniprésente sur la scène européenne et d'assurer la visibilité du réseau français dans les instances européennes en tout début de programmation et de positionner la France comme un interlocuteur incontournable sur LEADER et le développement rural.

La présidence d'ELARD est aussi l'opportunité d'avoir accès et de relayer plus l'information sur les politiques rurales européennes, d'engager et de représenter les GAL dans l'ensemble des travaux européens et de renforcer nos liens avec les réseaux européens.



European Leader Association
for Rural Development
Brussels, www.elard.eu

FRENCH
PRESIDENCY
2023-2024



Lancement du réseaux PAC



Groupe de coordination du
PAC rural



Conférence pacte rural Siguëza



Rapport d'activité

2023